



# INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE REPRESENTATION DU TOGO (IAI-TOGO)

## COURS DU JOUR

### RECRUTEMENT D'ELEVES AUX PARCOURS,

### INGENIEUR DES TRAVAUX INFORMATIQUES & LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE (PROMOTION 2021 – 2024)

#### **OPTIONS :**

- **GENIE LOGICIEL & SYSTEME D'INFORMATION (GLSI)**
- **ADMINISTRATION DES SYSTEMES & RESEAUX (ASR)**
- **MULTIMEDIA, TECHNOLOGIES WEB ET INFOGRAPHIE (M-TWI)**

Le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération porte à la connaissance du public qu'il est ouvert en session unique un concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année du Cycle « **Ingénieur des Travaux Informatiques (ITI) & Licence Professionnelle en Informatique (LPI)** » options *Génie Logiciel & Système d'information, Administration des Systèmes et Réseaux* puis *Multimédia, Technologies Web et Infographie* de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du Togo (IAI-TOGO).

**I. Date du concours (session unique) : mardi 21 septembre 2021 à 07h00**

**II. Centres d'écrit :**

N°	Lieu	Centre d'écrit
1.	Lomé	IAI-Togo dans l'immeuble CENETI
2.	Kara	Lycée Kara 1

**III. Déroulement du concours :**

- 1- Phase de présélection : sur étude de dossier,
  - 2- Phase d'écrit : test d'aptitudes techniques, Mathématiques, Français et Anglais.
- ❖ *Les termes de référence du concours peuvent être consultés au tableau d'affichage des centres d'écrit et sur le site web de l'IAI-TOGO ;*
- ❖ *La formation est organisée en tronc commun en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, la spécialisation en 3<sup>ème</sup> année.*

**IV. Conditions à remplir :**

- 1- Etre titulaire du BAC II série C, D, E, F1 ou F2.

**V. Pièces à fournir :**

- 1- Une demande manuscrite adressée au Représentant Résident de l'IAI-TOGO ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 3- Une copie légalisée ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du BAC II ;
- 5- Une copie simple des relevés de notes du BAC I et du BAC II ;
- 6- Une copie simple des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
- 7- Une quittance de dix mille francs (10.000) FCFA pour étude de dossier.

Les dossiers de candidature sont à déposer dans les centres d'écrit au plus tard le **16 septembre 2021 à 17 heures**.

**N.B :** Les candidats en classe de terminale peuvent compléter leur dossier après la proclamation des résultats du baccalauréat session 2021.

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IAI-TOGO dans l'immeuble CENETI, sis à côté de la CEB, derrière les bâtiments de SUNU Assurance et l'UTB Circulaire à Nyékonakpôe ou téléphoner au 22 20 47 00/22 21 27 06,*

*E-mail : [iatogo@iai-togo.tg](mailto:iatogo@iai-togo.tg), site web : [www.iai-togo.tg](http://www.iai-togo.tg), Lomé-TOGO*